

- Instrucciones:
- a) Duración: 1 h 30
 - b) Seleccione una opción y responda únicamente a sus preguntas, sin mezclarlas con las de la otra.
 - c) Responda en francés a las preguntas, numerándolas de manera clara.
 - d) No se permite el uso de diccionario ni de ningún otro material didáctico
 - e) El valor de cada pregunta está especificado al lado de su numeración.
 - f) La presentación incorrecta (tachaduras, letra ilegible, etc.) puede penalizarse hasta con 1 punto

OPCIÓN A

QUE MANGERONS-NOUS DEMAIN?

Dans l'imagination de la plupart des gens, quand on parle de l'alimentation du futur, c'est l'image de pilules et de sachets de poudre qui apparaît. Mais dans la réalité, on est très loin de cette nourriture de cosmonaute. Bien sûr le pari est de rendre la nourriture plus rapide à consommer, mais surtout plus appétissante. Et pour cela, l'imagination des chercheurs est, elle, sans limites. Ils inventent des plats déjà cuisinés, des aliments prêts à l'emploi. Plus ça va vite, mieux c'est.

Dans 50 ans, nous serons neuf milliards sur la planète, ce qui va faire exploser les besoins. Le changement dans nos assiettes va certainement se faire par obligation. Car on ne pourra pas, par exemple, produire assez de viande pour tout le monde comme on le fait actuellement.

Changer doucement ses habitudes, redécouvrir des aliments oubliés, c'est le joli pari de l'alimentation de demain. Les nutritionnistes conseillent de consommer d'avantage des céréales et des légumineux comme le faisaient nos grands-parents. Une des nouvelles stars de la cuisine, le quinoa, céréale apprécié depuis des siècles par les peuples de l'Amérique du Sud, apporte autant de vitamines que la viande. Finalement, l'alimentation de demain, c'est un peu celle d'hier !

JDE, 15.10.09

QUESTIONS

A. COMPRÉHENSION (4 points)

A.1. (2 points) Dites si c'est VRAI ou FAUX. Justifiez votre réponse en vous servant du texte.

A.1.1. (0'5 p) Ce qu'on veut, c'est manger en vitesse.

A.1.2. (0,5 p) Demain, nous mangerons des pilules ou des insectes.

A.1.3. (0'5 p) Il nous faudra manger autrement.

A.1.4. (0'5 p) Les médecins conseillent de consommer cette cuisine rapide et appétissante.

A.2. (1 point) Répondez par une phrase du texte à la question suivante :

Pourquoi l'auteur du texte dit qu'il faudra dans le futur changer nos habitudes alimentaires ?

A.3. Lexique (1 point) Cherchez dans le texte des mots équivalents à :

a- cachets (0'25 p.) b- aliment (0'25 p.)

c- investigateurs (0'25 p.) d- plus (0'25 p.)

B. GRAMMAIRE (2 points)

B.1. (0,5 p) Mettez les verbes à l'imparfait dans la phrase suivante :

« Quand on parle de l'alimentation du futur, c'est l'image de pilules. »

B.2. (0,5 p) Remplacez les mots soulignés dans la phrase suivante par un pronom :

« On ne pourra pas produire de viande pour tout le monde. »

B.3. (0,5 p) Mettez la phrase suivante à la voix passive:

« Les nutritionnistes conseillent de consommer des céréales. »

B.4. (0,5 p) Mettez au singulier :

« Ils inventent des plats déjà cuisinés, des aliments prêts à l'emploi. »

C. EXPRESSION (4 points) Choisissez l'UN des deux sujets proposés (100 mots environ):

C.1. Imaginez-vous que l'alimentation du futur sera celle que nous présente le texte ? Dans ces conditions-là, aimeriez-vous vivre dans deux siècles ? Quels sont vos plats préférés ?

C.2. Notre alimentation est-elle adaptée à nos besoins ? Comment continuer à proposer une alimentation équilibrée et aux goûts variés ?

OPCIÓN B

- Instrucciones:
- a) Duración: 1 h 30
 - b) Seleccione una opción y responda únicamente a sus preguntas, sin mezclarlas con las de la otra.
 - c) Responda en francés a las preguntas, numerándolas de manera clara.
 - d) No se permite el uso de diccionario ni de ningún otro material didáctico
 - e) El valor de cada pregunta está especificado al lado de su numeración.
 - f) La presentación incorrecta (tachaduras, letra ilegible, etc.) puede penalizarse hasta con 1 punto

LA LOI D'INTERDICTION DE LA BURQA DANS LES SERVICES PUBLICS

La mission parlementaire sur le voile intégral va préconiser une loi d'interdiction du port de la burqa dans « les services publics », y compris dans les transports.

Outre une résolution parlementaire proclamant que « toute la France dit non au voile intégral » et demandant qu'il soit « prohibé sur le territoire de la République » ainsi qu'une vingtaine de « préconisations », la mission -dans la version quasi-définitive de son rapport -qui sera remis mardi- propose des dispositions législatives pour l'interdire dans les services publics (administrations, hôpitaux, sorties des écoles, transports...). Pour certains de ces services publics, comme à l'Éducation nationale, une simple circulaire pourrait suffire.

Le texte législatif « contraindrait les personnes non seulement à montrer leur visage à l'entrée du service public mais aussi à conserver le visage découvert tout au long de leur présence au sein du service public ». « La conséquence de cette violation ne serait pas de nature pénale mais consisterait en un refus de délivrance du service demandé », précise le rapport. Par exemple, une femme porteuse d'un voile intégral se rendant à la caisse d'allocations familiales et refusant d'obéir ne pourrait pas percevoir ses prestations.

Les députés PS membres de la mission ont annoncé qu'ils ne participeraient pas au vote. Jean Glavany a en effet expliqué que "ce débat a été pollué par celui sur l'identité nationale et l'initiative de Jean-François Copé", patron des députés UMP, proposant dès décembre une loi d'interdiction générale dans l'espace public.

NOUVEL OBS.COM. 23/01/2010. Texte adapté)

QUESTIONS

A. COMPRÉHENSION (4 points)

A.1. (2 points) Dites si c'est **VRAI** ou **FAUX**. Justifiez votre réponse en vous servant du texte.

A.1.1. (0'5 p) « Le ministère interdit aux femmes l'usage de la burqa ».

A.1.2. (0'5 p) « Le texte législatif contraindrait les personnes à ne montrer leur visage qu'à l'entrée du service public »

A.1.3. (0'5 p) « Les députés PS membres de la mission ont annoncé qu'ils participeraient au vote ».

A.1.4. (0'5 p) « Ce sont les députés UMP qui ont préconisé une loi d'interdiction générale ».

A.2. (1 point) Répondez par une phrase du texte à la question suivante :

Où va-t-on interdire de porter la burqa ?

A.3. Lexique (1 point) Cherchez dans le texte des mots antonymes à :

a- Permission (0'25 p.) b- Privé (0'25 p.)

c- Incomplet (0'25 p.) d- Absence (0'25 p.)

B. GRAMMAIRE (2 points)

B.1. (0'5 p) Mettez la phrase suivante au pluriel : « Une femme porteuse d'un voile intégral ne pourrait pas percevoir ses prestations ».

B.2. (0'5 p) Mettez à la forme active la phrase suivante : «Le rapport de la mission parlementaire sur le voile intégral doit être officiellement remis mardi prochain ».

B.3. (0'5 p) Remplacez la forme verbale « proclamant » par une proposition relative: «...une résolution parlementaire proclamant que « toute la France dit non au voile intégral ... ».

B.4. (0'5 p) Mettez les verbes à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif: « Jean Glavany a en effet expliqué que "ce débat a été pollué par celui sur l'identité nationale et l'initiative de Jean-François Copé ».

C. EXPRESSION (4 points) Choisissez l'UN des deux sujets proposés (100 mots environ):

C.1. Que pensez-vous de l'usage de la burqa dans les sociétés laïques ?

C.2. Croyez-vous que la prohibition du voile porte atteinte contre le droit et la liberté des citoyens?